



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

code des marchés publics

Question écrite n° 17673

Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'urgence d'une réforme du code des marchés publics. Malgré l'attente des acteurs économiques et des collectivités, cette réforme ne semble envisagée que pour l'année 1999. Pourtant, il devient très urgent de clarifier la législation et la réglementation relative aux procédures d'information et de passation des marchés publics. Le maintien de nombreux acteurs de la vie économique locale dépend de cette réforme, notamment celui des petites entreprises. Après une large concertation avec les professionnels, le précédent gouvernement avait déjà présenté un projet de réforme. Il souhaite donc connaître les raisons pour lesquelles la réforme du code des marchés publics ne peut être envisagée ni engagée plus rapidement.

Texte de la réponse

Le Gouvernement entend que le cadre législatif et réglementaire des marchés publics réponde aux critères d'efficacité, de clarté d'efficacité, de clarté et de rigueur. La réforme du code des marchés doit également s'attacher à améliorer l'accès de toutes les entreprises à la commande publique : pour les PME, en effet, les différentes phases d'information et de passation des marchés comportent trop souvent des obstacles. Le recours aux nouvelles technologies de l'information doit contribuer à accroître l'information des entreprises et à simplifier leurs démarches. Autour de ces axes, la concertation avec les différents partenaires sera relancée au cours des prochains mois. Le calendrier de l'examen parlementaire sera déterminé par le programme de travail des assemblées, en fonction de l'avancée de l'ensemble des chantiers en cours et de la progression de la concertation sur cette réforme du code des marchés publics. Il devrait se situer en 1999.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17673

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4071

Réponse publiée le : 5 octobre 1998, page 5414